

5. ATTESTATION PROFILES FACADES ALU + C-

Nous attestons de la sincérité des données devant être vérifiées relatives à l'empreinte carbone des profilés du site **Hydro Extrusion Albi** pour la période de **12 mois** entre le **01/07/2024** et le **30/06/2025**, données établies conformément à la méthodologie du GFA (**Méthodologie de l'empreinte carbone de l'aluminium de 1^{re} et 2^{de} fusion et ses demi-produits** - dernière version du 01/09/2021 ; complément par le courrier GFA/SNFA du 06/03/2024).

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité et validité des données mentionnées :

- a) cohérence des données (type de billettes et/ou provenance ; empreinte carbone provenant de la phase filage) ;
- b) exactitude et exhaustivité des informations utilisées pour l'élaboration des données.

Les travaux menés lors de la vérification nous permettent de conclure que :

- la déclaration (données de production et consommations énergétiques associées) est reconnue **satisfaisante**, car elle est exempte d'inexactitude significative. Elle ne contient ni inexactitude, ni irrégularité non significative.

Empreinte carbone des Billettes :

- Cas des profilés Façades : approvisionnement suffisant en billettes **< 4,5 t eq CO₂ / t** (selon ACV ou billettes issues de seconde fusion) → **CONFORME** au référentiel Façades

Empreinte phase extrusion :

- Emissions **< 0,25 t eq CO₂ / t de profilés** en sortie d'usine (pour tous les profilés) → **CONFORME** au référentiel Façades

Les inexactitudes et/ou non-conformités non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées ci-après au § 6.

Inexactitude(s) ou irrégularité(s) relevées : 0.

Le présent rapport est valable un an à compter de sa date d'émission définitive ci-dessous.

Pour **SOCOTEC ENVIRONNEMENT**,

Le Vérificateur, auteur du présent rapport

Nom : **Emilien PARROT**

Signature :



Le : 23/07/2025

Pour le **GFA**,



Signature :



Le : 25/08/2025

Par sa signature, le GFA atteste que :

- le référentiel GFA cité est la dernière version en vigueur (01/09/2021),
- le présent rapport, pour la vérification réalisée par SOCOTEC ENVIRONNEMENT, répond aux exigences de vérification dudit référentiel.